



DEMANDE D'INSCRIPTION Formation Monitorat Fédéral Cerf-volant 2022

Pour 2022, la formation au monitorat va être adaptée et se dérouler en plusieurs temps.

- Un premier temps pour les stagiaires consistant à réaliser leur CV de pratiquant et d'encadrant dans l'activité pour s'inscrire officiellement à la formation.
- Une visio-conférence pour présenter la formation, ses objectifs, son déroulé.
- Un travail personnel de préparation du projet à réaliser pour l'évaluation de la formation.
- Un stage en présentiel pour développer les compétences non encore acquises, l'évaluation par QCM de connaissances théoriques.
- Un examen final consistant en la soutenance du rapport d'expérience via une présentation PPT avec remise d'un dossier en amont.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. dom. Tél. travail Mobile

E-mail :

Date de naissance..... Licence FFVL, année en cours, n°

Club :

Diplôme pour l'encadrement de l'activité :

CV

Autre (à préciser)

Souhaite m'inscrire :

Formation du monitorat fédéral de Cerf-volant	Prévue à partir du : 24.10.2022	Participation aux frais pédagogiques 50 Euros à l'inscription, le reste pour le stage de formation (200 Euros)
---	------------------------------------	--

Date et signature du candidat

Le.....à.....



Merci de renvoyer votre demande complétée de tous les renseignements utiles pour organiser au mieux la formation **le plus rapidement possible par mail à marilyn@ffvl.fr** et par courrier accompagnée d'un chèque de 50 € au secrétariat de la FFVL avant **le samedi 8 octobre 2022**.

Vous recevrez la semaine suivante le lien pour la visioconférence d'ouverture de formation.

Ces informations vous seront envoyées sauf indications contraires à l'adresse mail indiquée par vos soins.

DOCUMENTS A RENVOYER :

- Numéro de qualification ICV ou toutes attestations nécessaires pour une demande d'allègement du prérequis ICV (fournir une attestation PSC1 dans ce cas).
 - Pratique du CV (différents types, compétition, expériences d'encadrement), présentez votre CV et notamment les expériences d'encadrement en précisant les dates, les commanditaires, la structure support.....
 - Projet d'activité en relation avec la qualification du MFCV :
 - Nature du projet
 - Identification de la structure support
 - Définition du projet dans ses grandes lignes
 - **Chèque de 50 €** à l'ordre de la FFVL
-

Pour rappel place du projet dans la formation :

À l'issue du stage de formation du monitorat, vos formateurs valideront votre projet. Le compte rendu de la réalisation du projet constitue le support d'évaluation d'une des épreuves de l'examen final.

Pour toute demande d'information, notamment une demande d'allègement de la qualification ICV, n'hésitez pas nous solliciter : c.cessio@ffvl.fr